

Justificatif généré le 22/06/2023

Support de parution :



Date de parution : 22/06/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/19301542591913-2021J00798_2023-06-06
N° d'annonce : 19301542591913-2021J00798_2023-06-06

MADRI

Société par actions simplifiée

19 Rue Bernard, 93000 Bobigny

R.C.S. : BOBIGNY 828 923 003

Activité : restauration traditionnelle

Tribunal de commerce de Bobigny

Extrait de jugement – Jugement d'interdiction de gérer

Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de M. Stapall SIGNH pour une durée de 5 ans.